

AVIS DE MARCHÉ

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Grand Port Maritime de la Guadeloupe, Quai Ferdinand de Lesseps, 97165, Pointe-à-Pitre Cedex, GP,
Téléphone : (+33) 05 90 68 62 92, Courriel : marchespublics@port-guadeloupe.com, Fax : (+33) 05 90 68 62 91, Code NUTS : FRY10

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>
Adresse du profil acheteur : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : GRAND PORT MARITIME DE LA GUADELOUPE, Secrétariat DPCAM - Quai Ferdinand de Lesseps - BP 485, Point(s) de contact : Marie-Josée TRAMIS, 97165, Pointe-à-Pitre Cedex, GP, Téléphone : (+33) 05 90 68 62 92, Courriel : marchespublics@port-guadeloupe.com, Fax : (+33) 05 90 68 62 91, Code NUTS : FRY10, Adresse internet : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>, Adresse du profil d'acheteur : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>
à l'adresse suivante : GRAND PORT MARITIME DE LA GUADELOUPE, Quai Ferdinand de Lesseps - BP 485, Pointe-à-Pitre Cedex, GP, Courriel : marchespublics@port-guadeloupe.com, Code NUTS : FRY10, Adresse internet : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>, Adresse du profil d'acheteur : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : Activité portuaire

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Accords-cadres à bons de commande: Fourniture de titres de transport aérien pour les déplacements professionnels individuels et/ou collectifs des salariés et des administrateurs du GPMG
Numéro de référence : 18S0102

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 60400000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) **Description succincte** : Accords-cadres à bons de commande: Fourniture de titres de transport aérien pour les déplacements professionnels individuels et/ou collectifs des salariés et des administrateurs du GPMG

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Titres de transport

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Transport national

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 60400000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Pointe-à-Pitre

II.2.4) Description des prestations : Le trajet concerne le vol suivant : Départ de Pointe à Pitre vers Paris et retour. Les trajets concernent également des vols intérieurs métropolitains (Marseille, Lyon, Lille etc.).

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 800 000,00 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconductible de manière expresse, dans les conditions définies au CCP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Reconductions prévues

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Titres de transport

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Transport régional

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 60400000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Pointe-à-Pitre

II.2.4) Description des prestations : Les trajets concernent les vols suivants : Départ de Pointe à Pitre vert Fort de France et retour. Les trajets concernent également tous les pays se situant dans la Caraïbes.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 20 000,00 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconductible de manière expresse, dans les conditions définies au CCP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Reconductions prévues

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Titres de transport

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** : Transport international

Lot n° : 3

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 60400000

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Pointe-à-Pitre

II.2.4) **Description des prestations** : Les trajets concernent les vols suivants : Toutes les autres destinations possibles (aller/retour).

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 160 000,00 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconductible de manière expresse, dans les conditions définies au CCP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Reconductions prévues

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) **Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Titres de transport

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) **Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**

III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

3 janvier 2019 - 17:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 4 janvier 2019 - 10:00 Lieu : Pointe-à-Pitre

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : Ouverture collégiale

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Conformément à l'article 39 du décret 2016-360 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>. Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. L'heure limite de remise des offres indiquée dans le présent AAPC est entendue en heure de Paris. Soit 12:00 - heure de Guadeloupe.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASSE-TERRE, 6, rue Victor Hugues, 97109, Basse-Terre, GP,
Téléphone : (+33) 05 90 81 45 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 05 90 81 96 70,
Adresse internet : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Pour les marchés et accords-cadres passés selon une procédure formalisée, la signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique). Un référé précontractuel peut être introduit dans ce délai jusqu'à la signature du contrat. Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE). Plan de sous-traitance Conformément aux dispositions de l'article 73- 3^e alinéa, de la loi no 2017-256 du 28.2.2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique et du décret no 2018-57 du 31.1. 2018 pris pour l'application du 3^e alinéa de l'article 73 à compter du 1.4.2018, les soumissionnaires: 1. Doivent présenter un plan de sous-traitance prévoyant le montant et les modalités de participation des PME locales; 2. Ce plan de sous-traitance doit notamment indiquer les modalités de participation des PME locales à l'exécution du contrat, il doit comporter, pour chacune des entreprises concernées, les informations prévues par la déclaration de sous-traitance; 3. Dans le cas où le soumissionnaire n'a pas prévu de sous-traiter à des PME locales, il est tenu d'en préciser les motifs dans le plan.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASSE-TERRE, 6, rue Victor Hugues, 97109, Basse-Terre, GP,
Téléphone : (+33) 05 90 81 45 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 05 90 81 96 70,
Adresse internet : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

30 novembre 2018